



Organigramme actualisé en février 2023



## CONNAISSANCE DES TERRITOIRES

### ORGANISER DEUX SOIRÉES DÉBATS AVEC LES ÉLUS SUR LE SUJET DE LA SOBRIÉTÉ FONCIÈRE



La DDT a organisé deux soirées-débats, autour du sujet « Gagner en attractivité tout en économisant de l'espace, est-ce possible ? », auxquelles ont participé plus de 150 élus et acteurs de l'aménagement.

Ces soirées avaient plusieurs objectifs : apporter des éclairages sur le fait que la gestion économique de l'espace ne s'oppose pas à l'attractivité des territoires, donner envie aux élus et leur fournir quelques clés pour se lancer dans des projets d'aménagement sobres en foncier, mais aussi initier un nouveau mode d'échange entre l'État et les élus.

### RÉALISER DES CARTES « INSTRUCTEURS » POUR LES TRANSPORTS EXCEPTIONNELS



L'unité géomatique de la DDT a réalisé pour le compte du service circulation et sécurité routières des cartes des principaux itinéraires empruntés par les transports exceptionnels.

L'objectif est d'aider les instructeurs à expertiser un trajet en faisant apparaître sur une même carte les différentes contraintes (de hauteur, de poids...), et les organismes à contacter en cas de prescription. Les cartes des 8 départements de la région ont été produites.

### ASSURER LA MONTÉE EN PUISSANCE DE LA BASE DE DONNÉES ASGARD



L'année 2021 a été marquée par l'installation de l'infrastructure ASGARD sur notre serveur de base de données relationnelle Postgres/Postgis.

En 2022, la DDT a continué à développer ce nouvel outil. Des automatisations de mise à jour des jeux de données ont été mises en place par la création de relations entre les tables, afin de simplifier l'actualisation des outils proposés : Pré-portraits de territoires, Atlas cartographique, Base de données (BD) communale...

Ces automatisations permettent de gagner en efficacité et en sobriété numérique.

#### GÉOMATIQUE

975 jeux de données catalogués dont 339 versés au catalogue interministériel de données géographiques ■■■ 60 couches géographiques créées ou actualisées en 2022 ■■■ Jeux de cartographies pour 4 porter à connaissance en planification de l'urbanisme ■■■ + de 300 prestations pour les services de la DDT (cartographies, traitements de données, assistances...) ■■■

#### CONNAISSANCE DES TERRITOIRES

3 études : aménagement du territoire ; transition énergétique ; agriculture & Environnement... ■■■ 2 soirées débats sur la sobriété foncière ■■■ 4 notes ou études synthétiques pour le réseau interministériel (agriculture, climat-énergie, mobilité, biodiversité, haies, forêt ...) ■■■ 2 outils de connaissance territoriale mis à jour ■■■ 1 publication sur la gestion économique du foncier (adressée à tous les élus de Saône-et-Loire) ■■■



## SÉCURITÉ DÉPLACEMENT

### RÉDUIRE LE DÉLAI DE PASSAGE DES EXAMENS DU PERMIS DE CONDUIRE

En 2022, le recrutement de deux Inspecteurs du permis de conduire a contribué à réduire de manière importante le délai de nouvelle présentation entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> passage à l'examen en cas d'échec. Ainsi, le délai médian, de 57 jours en 2021, est descendu à 48 jours en 2022.

Outre ces recrutements, l'équipe d'inspecteurs s'est fortement investie dans la réalisation d'examens supplémentaires, les samedis ou sur des jours de congés, afin de contribuer à la réduction de ce délai.

### SENSIBILISER À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE PAR LE JEU



Les coordinations sécurité routière de 5 départements, dont la Saône-et-Loire, ont développé un Serious Game « Ensemble Enquêteons ! » <http://www.ensemble-enqueteons.fr>

Une initiative récompensée par le prix national IdéSR 2022 dans la catégorie outil numérique. Ce jeu en ligne permet de sensibiliser le public à la sécurité routière en combinant l'approche sérieuse inhérente au sujet à un support de communication ludique et pédagogique.

Par ailleurs, la coordination de Saône-et-Loire a développé, en lien avec l'Éducation nationale et des bénévoles de la sécurité routière, un Escape Game destiné aux jeunes de 15 à 20 ans pour les sensibiliser aux problèmes liés à la consommation de stupéfiants et d'alcool en conduisant.

Il est proposé à tous les établissements scolaires, CFA... du département depuis septembre 2022.

### METTRE À JOUR LES RÉSEAUX DE TRANSPORTS EXCEPTIONNELS



La DDT de Saône-et-Loire assure l'instruction des demandes d'autorisation de circulation de transports exceptionnels pour les 8 départements de la Bourgogne-Franche-Comté.

Elle a lancé en 2022 la mise à jour des réseaux de transports exceptionnels de Saône-et-Loire et de Côte d'Or et travaille sur ces projets en partenariat avec les gestionnaires de route et d'ouvrages concernés.

Cette actualisation permettra de rendre le maillage de ces territoires plus adapté aux transports exceptionnels et donc de gagner en pertinence pour un meilleur service rendu aux usagers.

#### SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET CIRCULATION

Près de 70 IDSR (intervenant départementaux de sécurité routière bénévoles) ■■■ + de 440 demi-journées de prévention et 22 600 personnes sensibilisées ■■■ 125 713 € consacrés à l'organisation d'actions de prévention ■■■ Accidentologie : en 2022, 49 tués (+ 1 tué par rapport à 2019) pour 43 accidents mortels ■■■ 6 dérogations à la circulation des poids lourds les week-ends et jours fériés pour la Saône-et-Loire ■■■

#### ÉDUCATION ROUTIÈRE

+ 18 300 examens pratiques aux permis de conduire (toutes catégories confondues) ■■■ 19 examens théoriques du code de la route à l'attention des publics spécifiques (candidats non-francophones, sourds et muets, etc.) ■■■

#### TRANSPORTS EXCEPTIONNELS

12 449 instructions de dossiers pour les transports exceptionnels (11 479 avis et 970 autorisations délivrés pour l'ensemble de la de la Bourgogne Franche Comté) dont 2 761 instructions pour la Saône-et-Loire (2 390 avis et 371 autorisations) ■■■



## ENVIRONNEMENT

### PRÉSERVER LES MILIEUX AQUATIQUES



Le préfet, le président de la chambre d'agriculture et leurs partenaires ont signé en novembre 2022 une nouvelle édition de la charte départementale « Zones humides et travaux hydrauliques ruraux ».

Cette charte vise à concilier la préservation des milieux aquatiques avec la nécessité d'aménagements et faciliter les relations entre administration et usagers.

La DDT a piloté ce travail d'actualisation qui intègre les évolutions réglementaires et prend en compte l'émergence de nouveaux enjeux parmi lesquels la gestion de la ressource en eau.

### RÉPONDRE AUX ENJEUX D'INONDATION PAR DÉBORDEMENT ET PAR RUISSELLEMENT



L'EPTB Saône-Doubs a lancé début 2022 un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI), qui vise à répondre aux enjeux d'inondation par débordement de la Saône et par ruissellement sur les côtes viticoles chalonnaises et mâconnaises.

L'outil PAPI favorise la mise en œuvre d'une politique globale de gestion du risque d'inondation, tout en octroyant des financements aux collectivités. Après avoir obtenu l'adhésion des collectivités du territoire, l'EPTB a construit un programme d'études préalables qui débouchera sur la réalisation de travaux et d'actions de sensibilisation. La DDT accompagne l'EPTB et instruit les demandes de subvention.

### METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE NATIONALE DES AIRES PROTÉGÉES (SNAP)



Lancée en 2021, SNAP ambitionne de protéger de manière effective 30 % d'espaces naturels terrestres et marins d'ici 2030, dont 10 % placés sous protection forte.

Pour atteindre cet objectif, chaque région met en œuvre des plans d'actions territoriaux triennaux.

Sur 2022-2024, la DDT, en concertation avec les acteurs locaux, a proposé 7 sites à protéger dans le département. Ils ont été validés en comité départemental SNAP fin octobre 2022.

#### EAUX ET MILIEUX AQUATIQUES

Police de l'eau : 4 autorisations, 86 déclarations, 229 avis, 410 contrôles ■■■ Restauration de la continuité écologique : suivi de 40 ouvrages prioritaires sur 109 ■■■ Suivi de 9 démarches Grenelle Services d'eau et d'assainissement : validation des données de 230 services, soit 62 % des services et 78 % de la population ■■■ 99 rapports de manquement à la réglementation assainissement ■■■ 31 arrêtés pêche ■■■ 134 avis environnementaux «eau & biodiversité» ■■■

#### NATURE ET BIODIVERSITÉ

Natura 2000 : 837 500 € de subvention ■■■ 6 nouveaux contrats pour 197 300 € ■■■ 42 évaluations d'incidences ■■■ Portage du site Natura Val de Loire ■■■ 5 arrêtés chasse ■■■ 4 dossiers d'ouverture d'établissements d'élevage ■■■ Proposition de classement d'espèces susceptibles pour 2023-2026 ■■■ 3 appels à projets régionaux pour l'amélioration de la desserte forestière et des voiries communales et intercommunales pour un engagement de 677 000 € ■■■ Plan de relance renouvellement forestier : 84 dossiers pour 1,7 M € ■■■ 2 PV code forestier, ■■■ 80 constats de dommages aux troupeaux domestiques dont 33 expertisés « loup non écarté » pour 45 000 € d'indemnisation ■■■ 12 arrêtés de tirs de défense ■■■

#### RISQUES MAJEURS

Révision de 2 PPRi pour un total de 22 communes ■■■ 131 avis rendus en droit des sols ■■■ 139 317 € dépensés sur le budget Études et travaux de réduction de l'exposition au risque inondation ■■■



## SUPPORTS & COMMUNICATION

### FAIRE PREUVE DE RÉSILIENCE FACE AUX RISQUES NATURELS



Pour la première édition de la journée nationale de la résilience, le 13 octobre, différentes animations ont été organisées au lycée Lamartine de Mâcon. Elles ont permis de sensibiliser 200 élèves au risque d'inondation.

Pour l'occasion, la DDT a conçu et réalisé une exposition sur les crues de la Saône. Les élèves ont pu découvrir le fonctionnement du cours d'eau et prendre conscience de l'ampleur de certaines crues historiques. Les agents de la DDT en charge de la prévention des inondations les ont notamment sensibilisés au principe de non-constructibilité en zone inondable. Un quiz clôturait l'exposition.

### INFORMER ET SENSIBILISER LE PUBLIC À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE



La DDT, coordinatrice de la sécurité routière, a créé en mars 2022 la « Lettre de la sécurité routière en Saône-et-Loire ».

Cette publication, trimestrielle, a pour objectif d'informer et de sensibiliser le plus grand nombre sur les risques routiers.

Actualités, actions de prévention, bilan chiffré, bonnes pratiques : retrouvez toutes les informations sur la sécurité routière dans ce nouveau support de communication en ligne <https://www.saone-et-loire.gouv.fr/lettre-de-la-securite-routiere-en-saone-et-loire-a14820.html>

### PARTICIPER À LA SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



La DDT a inscrit l'action « Dynamise et transmets ton bocage : haies, arbre, eau » au calendrier de la semaine européenne du développement durable.

Elle a en effet animé un collectif d'acteurs autour de cette thématique qui a organisé le 29 septembre à Rigny-sur-Arroux, une journée sur la gestion durable des haies et leur valorisation

- économique :
- 6 ateliers d'information et de démonstration,
- 1 visite de chaufferie bois, bois-énergie renouvelable,
- 11 partenaires mobilisés
- + de 200 participants à l'évènement !

#### PERSONNEL

156 agents au 31 décembre 2022 : 99 femmes et 57 hommes ■■■ 891 jours de formation suivie ■■■

#### ACCUEIL

Près de 5 000 visiteurs accueillis au siège de la DDT ■■■

#### CONTENTIEUX

9 nouveaux dossiers de contentieux administratif ■■■ 40 jugements rendus par le tribunal administratif dont 90 % favorables ■■■ 1 arrêt rendu par la CAA (défavorable) ■■■ 18 nouveaux dossiers de contentieux pénal ■■■ 55 propositions réalisées aux parquets (instruction ou classement) pour les dossiers pendants depuis 2012 ■■■

#### COMMUNICATION

48 communiqués de presse ■■■ + de 30 messages publiés sur les réseaux sociaux ■■■ + de 150 000 visites sur l'Internet départemental de l'État dans les rubriques dédiées à la DDT ■■■ 10 660 visites sur le site Atlas des paysages de Saône-et-Loire ■■■

& perspectives 2023



Je vous invite à découvrir les activités marquantes 2022 de la direction départementale des territoires (DDT) de Saône-et-Loire, assorties de quelques chiffres clés.

Accompagner les territoires et les acteurs locaux (collectivités, usagers, professionnels), concilier aménagement et développement avec la préservation des ressources naturelles, apporter conseil au financement, mais aussi instruire et contrôler en appliquant la réglementation, telles sont les missions quotidiennes de la DDT. Celles-ci s'appuient sur la compétence et l'expertise des quelques 160 agents qui composent la DDT.

Ce document illustre, par l'exemple, l'étendue des missions de la DDT dans les champs des politiques publiques aussi divers que l'agriculture, le logement, l'environnement, l'aménagement durable, la prévention des risques ou la sécurité routière.

L'activité de la DDT de Saône-et-Loire se traduit, en 2022 par un volume d'instructions de plus de 71 000 dossiers, toutes politiques publiques confondues, qui a généré l'attribution d'aides publiques pour un montant de l'ordre de 200 millions d'euros.

Derrière ces chiffres, beaucoup de projets individuels ou collectifs, publics ou privés mettent en lumière la dynamique du département de Saône-et-Loire.

L'actualité 2022, avec des épisodes de sécheresse et de grêle impactant productions agricoles et process industriels, nous rappelle les enjeux de résilience des territoires et de la nécessaire adaptation au changement climatique. La DDT poursuit son action en 2023 pour inscrire la transition écologique au cœur des projets de demain. Enjeu qui se trouve plus que jamais renforcé par le contexte économique international pour faire face à l'accélération des défis énergétiques, environnementaux et sociaux.

Jean-Pierre Goron  
directeur départemental des territoires



## APPUI AUX TERRITOIRES

### ACCOMPAGNER DÈS L'AMONT LES PROJETS DE CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES AU SOL



Face au nombre croissant de sollicitations de porteurs de projets de centrales photovoltaïques au sol, la DDT a mis en place une organisation à deux niveaux : d'abord la production à la demande d'un document écrit identifiant en amont les principaux enjeux du projet en matière d'urbanisme, d'environnement, de sites patrimoniaux du territoire, et ensuite la tenue d'une réunion technique de pré-cadrage avec le porteur de projet, des représentants des collectivités, l'UDAP, ENEDIS, et au besoin la DREAL.

Cette réunion permet d'échanger sur les enjeux de chaque projet et sur les différentes procédures à engager. Une dizaine de projets ont ainsi fait l'objet d'une réunion technique en 2022.

### ANIMER LE RÉSEAU DES CHEFS DE PROJETS PETITES VILLES DE DEMAIN (PVD)



2022 a été marquée par un investissement important des chargés de mission conseil aux territoires de la DDT auprès des chefs de projet du programme PVD.

Outre les réunions techniques et comités de projet par territoire, deux réunions plénières d'échanges se sont tenues à Sennecey-Le-Grand et la Clayette, avec des temps dédiés aux partenaires et retours d'expériences et des temps d'ateliers de réflexion collective. De plus, des cafés web « PVD » mensuels ont été mis en place dans l'objectif de créer des temps collectifs complémentaires d'échanges sur des sujets particuliers, avec l'intervention de partenaires.

### CONTRIBUER À LA QUALITÉ DES PROGRAMMES ET DES PROJETS



La DDT bénéficie des conseils d'un architecte et d'une paysagiste, professionnels privés missionnés pour apporter leur expertise aux services de l'État dans leur champ de compétence, sur des demandes d'autorisations d'urbanisme, des projets d'aménagement ou des documents de planification territoriale.

En 2022, les conseils de l'État ont été particulièrement mobilisés sur les projets de revitalisation des villes lauréates du programme « Petites villes de demain ».

### TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

6 démarches de Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET) ■■■ 10 lauréats aux 3 éditions du volet « recyclage foncier » du fonds friches, pour un montant de 3,4 M€ ■■■ 4 lauréats aux appels à projets mobilité ■■■ 30 avis produits par les conseils (architecte et paysagiste) pour les services de la DDT ■■■ 29 projets de parcs photovoltaïques au sol suivis par la DDT ■■■ 10 réunions de pré-cadrage organisées par la DDT pour des projets de parcs photovoltaïques au sol ■■■ 4 territoires accompagnés pour des projets de développement d'énergies renouvelables ■■■



## AMÉNAGEMENT & URBANISME

### ACCOMPAGNER LE DÉPLOIEMENT DE LA PLANIFICATION INTERCOMMUNALE



Fin 2022, 5 collectivités disposent d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) opposable. Le Grand Chalons a terminé la révision générale de son document et 2 procédures d'élaboration sont arrivées à leur terme, pour les communautés de communes (CC) de Saint-Cyr-Mère-Boitier et Sud-Côte-Chalonnaise.

Les CC du Mâconnais-Tournaigeois et d'Entre-Saône-et-Grosne ont également arrêté leur projet de PLUi, qui sera rendu opposable en 2023. L'élaboration des PLUi des CC de Terres-de-Bresse et de Brionnais-Sud-Bourgogne est en voie d'achèvement.

Enfin, 4 autres PLUi sont en cours d'élaboration sur les CC du Grand Charolais, de Marcigny, d'Entre-Arroux-Loire-et-Somme et de Saône-Doubs-Bresse.

Par ailleurs les Schémas de Cohérence Territoriale du Charolais Brionnais et du Grand Autunois-Morvan sont en cours de modification.

### TRANSFÉRER LA FISCALITÉ DE L'URBANISME



Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022, l'intégralité de la gestion de la taxe d'aménagement et de la redevance d'archéologie préventive a été transférée aux services de la direction générale des finances publiques (DGFiP). Pour le redevable, ce transfert s'accompagne d'un nouveau processus de liquidation plus simple,

en le rapprochant de ce qui est actuellement en vigueur pour les impôts fonciers. La DDT a travaillé de concert avec les services de la direction générale des finances publiques pour organiser au mieux ce transfert, qui concerne également plusieurs agents instructeurs.

### INSTRUIRE LES AUTORISATIONS D'URBANISME



Après une forte augmentation du nombre de dossiers d'autorisations d'urbanisme en 2021, le volume de dossiers à instruire par les agents de la DDT est resté élevé en 2022. Un grand nombre de demandes sont liées à des projets d'amélioration des habitations (installation de panneaux photovoltaïques en toiture, isolation extérieure, extension, piscine...). Les équipes de la DDT ont pu assurer l'instruction de l'ensemble des dossiers dans le respect des délais.

### PLANIFICATION INTERCOMMUNALE

56 procédures d'urbanisme, dont 26 concernant des dossiers à enjeux (SCoT, élaboration ou révision de PLUi ou PLU) ■■■ 218 653 € de dotation générale de décentralisation urbanisme ■■■

### DROIT DES SOLS - FISCALITÉ DE L'URBANISME

2 800 instructions d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme...) ■■■ 280 autorisations d'urbanisme présentées à l'avis de la CDPENAF (commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers) ■■■ près de 20 000 actes reçus au titre du contrôle de légalité de l'application du droit des sols, dont les 2/3 transmis par voie dématérialisée ■■■ + de 11 000 actes traités dans le cadre de la fiscalité de l'urbanisme pour près de 9 M€ de taxes liquidées au bénéfice des communes et du département. Le fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, appelé «Fonds vert», vise à subventionner des investissements locaux favorisant la performance environnementale, l'adaptation au changement climatique et l'amélioration du cadre de vie ■■■ 235 réclamations fiscales traitées ■■■



## HABITAT LOGEMENT

### LUTTER CONTRE LES SITUATIONS DE MAL-LOGEMENT



La plateforme Internet « Histologe » a ouvert le 1<sup>er</sup> mars 2022 dans le département de Saône-et-Loire. « Histologe », service public gratuit, est un guichet unique dématérialisé de signalement destiné à toute personne confrontée à une situation de mal logement : sécurité, mauvaise isolation, humidité, présence de nuisibles, absence de chauffage...

<https://histologe.beta.gouv.fr>

« Histologe » facilite la coopération entre les acteurs compétents en centralisant le traitement et la réponse aux signalements.

Du 1<sup>er</sup> mars au 31 décembre, 120 nouveaux signalements ont été enregistrés sur la plateforme Histologe. Le rythme des signalements s'est sensiblement accéléré à partir de la fin de l'été et se poursuit.

### CONSEILLER ET ACCOMPAGNER LES USAGERS À LA RÉNOVATION DE LEUR LOGEMENT



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, « France Rénov' » permet d'offrir à chaque usager, partout sur le territoire national, des conseils et un accompagnement à la rénovation de son logement que ce soit un projet de rénovation énergétique ou d'adaptation de son logement au vieillissement.

En Saône-et-Loire 5 guichets apportent des conseils neutres et gratuits.

Les conseillers France Rénov' sont joignables au : 0808 800 700 et sur <https://france-renov.gouv.fr/>

### DYNAMISER LA PROGRAMMATION DU LOGEMENT SOCIAL



Dans le cadre du plan de relance, ont été réhabilités en Saône-et-Loire :

- 51 logements locatifs sociaux (LLS) pour un montant de 510 000 € de subventions,
- deux aires d'accueil de gens du voyage pour un montant de 173 000 € d'aides,

■ et un accueil de jour pour un montant d'aides de 180 000 euros.

### HABITAT PRIVÉ EXISTANT

6 991 168 € de subventions engagées par l'Anah pour financer la rénovation de 631 logements ■■■ 199 logements en rénovation énergétique ■■■ 344 logements adaptés à la perte d'autonomie ■■■ 36 logements très dégradés rénovés et 52 propriétaires bailleurs ■■■ Signalements de mal-logement sur Histologe : 58 % réalisés par l'occupant, 84 % des propriétaires étaient avertis par les locataires, 25 % font part de moissures, 18 % de nuisibles, 26 % concernent des logements avec enfants de moins de 6 ans ■■■

### LOGEMENT PUBLIC ET OBSERVATOIRE

311 logements locatifs sociaux (LLS) agréés dont 15 logements très sociaux (PLAI adaptés) ■■■ 43 autorisations de vente de LLS délivrées ■■■ 747 autorisations de démolir des LLS délivrées ■■■

### RÉNOVATON URBAINE

Convention du PRU du quartier de La Chanaye signée le 7 mars 2022 : un projet de près de 90 M€ d'investissements, une subvention de l'ANRU de 2 113 080 € ■■■

### ACCESSIBILITÉ

736 dossiers examinés en sous-commission départementale d'accessibilité (SCDA) en 2022, contre 784 en 2021, soit une diminution de 6 % ■■■



## AGRICULTURE

### INDEMNISER LES AGRICULTEURS VICTIMES DES CRISES



■ Suite à la hausse des coûts de l'alimentation animale liée aux répercussions de la guerre en Ukraine, le Gouvernement a alloué 308,5 M€ pour compenser une partie des surcoûts supportés par les exploitations d'élevage, sur une période de 4 mois. L'aide, proportionnelle à l'impact des hausses des charges de l'alimentation animale dans chaque exploitation, a été versée à 1 801 bénéficiaires du département, pour un montant total de + de 2,5 M€.

■ Deux épisodes de grêle ont affecté le département avec des dégâts plus ou moins importants selon les communes.

Après une mission d'enquête nationale décidée par le ministre de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire, un fonds d'urgence a été mis en place pour aider les agriculteurs à faire face aux difficultés liées aux pertes de production et à la perte d'usage de leurs bâtiments.

237 bénéficiaires ont été aidés pour un montant total de + de 1,4 M€.

### VALORISER LA GESTION DURABLE DES HAIES



Dans la poursuite d'une étude pilotée par la DDT en 2021, la DDT a animé un collectif d'acteurs qui a organisé, le 29 septembre, une journée de sensibilisation à la gestion durable des haies et à leur valorisation économique.

Sur une prairie de 7 ha, bordée d'un cours d'eau et choisie pour les différents faciès de haies présentes, les participants (élus, agriculteurs, lycéens agricoles et associatifs) ont pu disposer d'expériences et de compétences complémentaires en un unique lieu.

### METTRE EN ŒUVRE LA CHARTE RIVERAINS



Une version 2022 de la «Charte départementale d'engagements des utilisateurs agricoles de produits phytopharmaceutiques» proposée par la Chambre d'agriculture a été validée par le préfet en novembre 2022 au terme d'un long processus. L'objectif est de mettre en place les conditions d'un meilleur dialogue entre agriculteurs et riverains, lors de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques.

Un comité technique est mis en place pour résoudre les éventuelles difficultés de mise en œuvre de la charte.

### JEUNES AGRICULTEURS

89 dotations pour un total de 3,5 M€ ■■■

### AIDES À LA MODERNISATION

375 dossiers déposés et retenus dans le cadre du Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations (Pcae) pour un total de 9,8 M€ d'aides dont 308 dossiers bâtiments d'élevage pour + de 8 M€ de subventions ■■■ 560 demandes d'autorisation d'exploiter traitées ■■■

### AIDES DIRECTES

4 234 bénéficiaires des aides découplées (DPB, paiement vert et paiement redistributif) pour 52,6 M€ ■■■ 4 233 bénéficiaires du paiement redistributif pour 11,3 M€ ■■■ 4 230 bénéficiaires du paiement vert pour 36,2 M€ ■■■ 400 bénéficiaires du paiement jeunes agriculteurs pour 1,2 M€ ■■■ 2 699 bénéficiaires de l'indemnité compensatoire de handicap naturel (ICHN) pour 29,9 M€ ■■■ 2 433 bénéficiaires des aides animales (bovins viandes, laitiers, caprins, ovins) pour 31,5 M€ ■■■

AIDES DE CRISE : 1 801 bénéficiaires de l'aide Surcoûts de l'alimentation animale pour + de 2,5 M€ ■■■ 237 bénéficiaires des aides Épisodes de grêle pour + de 1,4 M€ ■■■

## PERSPECTIVES 2023

La direction départementale des territoires met en œuvre les politiques de l'État dans les domaines de l'agriculture, de l'environnement et des risques, de l'habitat, de l'urbanisme, de la sécurité routière, et accompagne les collectivités territoriales dans leurs projets d'aménagement du territoire.

En 2023, les services de la DDT sont notamment engagés sur :

■ l'accompagnement du monde agricole pour la mise en œuvre de la nouvelle PAC, y compris son principe de « droit à l'erreur » via le déploiement du nouvel outil de suivi des surfaces en temps réel (3SRT), la mise en œuvre de la réforme de la gestion des risques en agriculture et l'amplification du développement de l'agroécologie,

■ l'accélération de la lutte et de l'adaptation au changement climatique, au travers de l'ensemble des politiques portées par la DDT : gestion économe de la ressource en eau, préservation de la biodiversité, rénovation énergétique des bâtiments, accompagnement de la profession agricole, résilience des territoires au travers d'une planification adaptée qui intègre les enjeux de sobriété foncière, de gestion de l'eau et de développement des énergies renouvelables,

■ l'appui aux collectivités afin de faciliter l'émergence puis la concrétisation de projets de territoire, via leur déclinaison dans des documents de planification partagés et l'engagement de ces dernières dans des programmes nationaux tels que les contrats de relance et de transition écologique, les projets alimentaires territoriaux, les plans climat air énergie territoriaux, ou encore la revitalisation des centres villes « Petites Villes de Demain »,

■ la prévention des risques naturels – et notamment la déclinaison du PAPI (programme d'actions de prévention des inondations) Val de Saône et côte viticole, l'anticipation et la gestion du risque feux de forêt – ainsi que la lutte contre l'insécurité routière au travers d'un nouveau document général d'orientations 2023-2027.

Pour ce faire, la DDT sera particulièrement mobilisée sur le sujet de l'accélération de la transition écologique et recherchera l'optimisation des ressources financière du fonds vert au bénéfice des territoires de Saône-et-Loire. Ce fonds a pour objectif de subventionner des investissements locaux favorisant la performance environnementale, l'adaptation au changement climatique et l'amélioration du cadre de vie.

Résolument tournée vers l'avenir, la DDT s'adapte aux évolutions et aux enjeux pour assurer un service public de qualité.

### Direction départementale des Territoires de Saône-et-Loire

37 boulevard Henri Dunant  
CS 80140

71040 Mâcon cedex  
Téléphone 03 85 21 28 00  
Télécopie 03 85 38 01 55  
ddt@saone-et-loire.gouv.fr

[www.saone-et-loire.gouv.fr](http://www.saone-et-loire.gouv.fr)

